



**Fédération Française de Vol Libre**

**Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang**

4, rue de Suisse - 06000 Nice  
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

**www.ffvl.fr**  
ffvl@ffvl.fr

**À l'attention des président(e)s :**

- de clubs Parapente et Delta
- de Ligues et CDVL

Nice, le 18 janvier 2018

N/Réf. : CF1801 - Voler mieux 2018

*Suivi technique : Jacky Bouvard*

*Suivi administratif : Emilie Sciandra*

**Objet :** Opération « *Voler mieux* » 2018

Cher(e) président(e), cher ami(e),

Pour la troisième année consécutive, et devant le succès de l'opération en 2016 et 2017 la fédération poursuit « *Voler Mieux* » en 2018, pour nos pratiques volantes, delta, parapente et speed-riding.

L'analyse des accidents de vol libre montre qu'il est indispensable de faire progresser la plupart des pratiquants sur quelques fondamentaux de notre activité : il est toujours désolant de constater qu'un accident aurait pu être évité "si on avait mieux..., si on n'avait pas oublié de ..., si on avait fait attention à ...".

L'enjeu de cette action nationale est de donner aux pilotes des moyens et des pistes d'amélioration en matière de sécurité active, pour réduire cette liste des "si...", et dans ce but :

- Réfléchir davantage à l'adéquation entre son niveau, son état physique et mental, sa voile et les conditions aérologiques du moment.
- Mieux connaître son niveau réel et ses limites.
- Décider mieux : soigner sa préparation, structurer son vol et son approche, et choisir de décoller (ou pas !).
- Accepter de partager son expérience, de pratiquer en partage.
- **En résumé, devenir un ou une meilleur(e) pilote, et voler mieux !**

Nous renouvelons donc ici l'incitation à organiser des journées techniques de remise à niveau, de progression, d'évaluation ou « d'état des lieux » pour un maximum de vos adhérents, en relation avec les moniteurs professionnels de la FFVL.

Nous avons besoin de vous :

- pour faire baisser notre accidentalité,
- pour faire adhérer les pratiquants à cette démarche,
- pour convaincre qu'il est vital de continuer à se former,
- pour constituer les groupes avec pertinence selon le thème choisi et les besoins prioritaires de chacun.

L'enveloppe globale de 22 000€, - comme le programme des actions éligibles – ont été augmentés pour rendre « *Voler mieux 2018* » encore plus attractif. Le ministère des sports devrait maintenir son aide à hauteur de 7000€, les cotisations des licenciés pratiquants en OBL(\*) complètent le budget pour 15 000€.

(\*) 28 000€ pour l'année 2017, dont le solde est intégralement dédié aux mallettes pédagogiques mises à disposition de nos 210 écoles de vol libre.

**Concrètement, comment faire ?**

1. Le club décide de s'engager dans le dispositif et programme une action en lien avec un ou des enseignants professionnels licenciés de la FFVL, permettant le paiement d'une prestation professionnelle ;
2. **Le président du club** effectue sa demande d'aide financière via l'onglet « subventions » disponible sur la fiche intranet de la structure ; Il joint obligatoirement à cette demande la fiche action dûment complétée (partie 1 « action envisagée ») ainsi qu'un devis (si disponible) ; Un mail est automatiquement envoyé au groupe de suivi *Voler Mieux* pour traitement de la demande ;
3. La FFVL accuse réception du projet et informe la structure du montant de l'aide allouée ;



Le partenaire officiel du kite

4. Une fois chaque action réalisée, le président du club complète sa demande de subvention via l'intranet FFVL ; Il joint à nouveau la fiche action initiale **après avoir complété la seconde partie du fichier** (partie 2 « action réalisée ») ; Il joint la **facture acquittée des frais pédagogiques (uniquement)** pour chaque action réalisée.
5. Une fois validée, la subvention sera versée **par virement** au club demandeur → **attention à bien vérifier que le RIB du club soit bien enregistré sous votre fiche intranet !**

L'aide, qui ne concerne que les frais pédagogiques, est établie en fonction de l'envergure de l'action « *Voler mieux* » menée (5 pilotes à *minima*), et ce jusqu'à épuisement de l'enveloppe de 22 000€.

## Programme VOLER MIEUX 2018

« *La pratique en partage, le partage des pratiques* »

**Les actions éligibles en 2017 le restent :**

- Reprise en pente-école en début de saison
- Journée « état des lieux » sur les phases de décollage, d'approche, d'atterrissage-gestion des « marges »
- Validation des items ou niveaux maîtrisés du passeport de vol libre
- Journée technique sur le thème de **l'analyse météo-aérogologie** : appropriation de la théorie et des outils/analyse de terrain/lien avec la pratique
- Travail axé sur la **stabilisation de l'aile près du sol** : gestion des mouvements pendulaires parasites en tangage et roulis, à l'atterrissage et lors des évolutions proches relief. Notion de marges.
- Action réservée à un public **breveté de pilote déjà validé** : Enseignement en milieu aménagé des techniques suivantes, « socle » du brevet de pilote confirmé :
  - Gérer les mouvements pendulaires
  - Maintenir un cap sur fermeture asymétrique
  - Enrayer un départ en rotation
- Recyclage biplace
- Amélioration de la technique de pilotage au treuil fixe ou dévidoir

### Nouveauté 2018 :

- **Journée tyrolienne-plier** (aide forfaitaire de 80€)

**Pour l'ensemble des actions décrites ci-dessus, un temps de 2h minimum sera consacré au parachute de secours (notamment reconnaissance des situations exigeant son utilisation), ainsi qu'aux facteurs non techniques (mental, analyse, réglages, couple aile-sellette, stratégie individuelle et collective de gestion des risques...)**

Ces journées « Voler Mieux » doivent concerner des pilotes licenciés relativement autonomes - ou croyant l'être - (niveau brevet initial à brevet confirmé) et faire l'objet d'un montage financier clair (coûts pilotes, structure, FFVL).

Vous aurez compris que le succès de l'opération « *Voler mieux* » repose cette année encore sur votre capacité à fédérer, notamment les « absents de 2016 et 2017 », et sur une prise de conscience partagée de nos besoins en matière de sécurité active. En ce sens, **nos accompagnateurs fédéraux sont promus cette année « ambassadeurs de Voler Mieux » ! (communication à venir)**

Nous vous souhaitons ainsi qu'à vos membres une excellente année 2018.  
Cordialement.

**Sébastien HARRE**  
Pdt com. Formation parapente

**J. Marc GALAN**  
Pdt com. Sécurité et Technique

**J. Marc GOURDON**  
Pdt com. Formation delta

### Copie :

- Comité directeur, CNP et CND
- Commission Formation parapente et delta
- Commission Sécurité et Technique
- Responsables régionaux de la formation parapente et delta
- Direction technique nationale parapente et delta
- Réseau des écoles delta, parapente, et speed-riding